

## Agenda

**SURFACES NON AGRICOLES /** Les courriers de la Direction départementale de l'agriculture indiquant des erreurs concernant les SNA doivent provoquer un retour d'information pour accorder déclaration et réalité.

# Un simple point d'étape

Dans le cadre de l'instruction des aides surfactées de la Pac 2015, plusieurs phases de restitution vont être mises en place via Telepac pour porter à connaissance le résultat de cette instruction aux exploitants. Dès maintenant, une première étape de restitution va permettre aux agriculteurs de consulter sur Telepac les flots, parcelles et Surfaces non agricoles (SNA : bâti, route, haie, bosquet, mare, forêt, ...) et de signaler à la DDT toute erreur significative de traitement lors de la numérisation et de la description des SNA. Cette phase de restitution ne comporte pas le calcul de la surface admissible, ni les résultats de l'instruction sur le paiement vert. Ces éléments seront fournis lors de phases de restitution ultérieures.

### Pourquoi cette restitution ?

L'objectif de cette restitution est de permettre le signalement de toute erreur de numérisation et de description des Surfaces non agricoles. Les corrections éventuelles seront intégrées dans le dossier Pac 2015 et seront utilisables pour la déclaration 2016.

### Comment consulter cette restitution ?

Cette restitution est consultable uniquement sur Telepac [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)

## 11 février

### Thermographie à Saint-Martin-d'Uriage

Pistez les fuites de chaleur grâce à la caméra thermique. Visualisez les bâtiments de la commune et apprenez à interpréter les clichés. RDV à 19h30 au Belvédère. Gratuit. Renseignements auprès de l'Ageden au 04 76 23 53 50

## 12 février

### Les députés aux champs

La FDSEA a lancé une invitation à l'égard des députés isérois à venir rencontrer dans des exploitations agricoles, de 10h à 12h. Voici les lieux envisagés :  
Sud Isère : chez Pierre Girard, Gaec du Serpaton, Audrière, Saint-Paul-Monestier.  
Nord Isère : Chez Jérôme Laval, 897 chemin de Revou Bayard à Luzinay.

## Du 12 au 14 février

### Musique du monde

Le Joséphine steel band joue sur des tambours d'acier (steel-drums) fabriqués à partir de bidons. Le répertoire des cinq musiciens va de la musique traditionnelle au jazz en passant par le classique.  
Vendredi 12 février à 20h30 au musée de l'Eau de Pont-en-Royans,  
Samedi 13 février à 17h à l'espace Jean Magnat à La Motte-Saint-Martin,  
Dimanche 14 février à 17h au Musée dauphinois de Grenoble.

## 13 février

### Osez le Nordic à Chichilianne

Sous réserve d'enneigement,

Aller dans : « Mes données et documents » puis « Campagne 2015 » puis « Surfaces » (onglet vert) puis « Accueil » puis « accéder à la consultation RPG ». Remarque : Tous les dossiers ne sont pas consultables dès à présent. Les dossiers sont mis en ligne pour la restitution au fur et à mesure de l'avancée de leur instruction (ne pas hésiter à se connecter régulièrement).

Une notice de présentation est disponible sous Telepac, dans la partie « Formulaires et notices 2015 ». Une notice plus détaillée est accessible sur le site de la DDT. Les agriculteurs sont invités à la consulter avant de vérifier leur dossier. Précision : pour vous connecter à Telepac, vous aurez besoin de votre code Telepac disponible sur le courrier intitulé "Porte-feuille final DPU 2014" du 25/06/2015

### Comment répondre ?

Aucune validation ne sera demandée sous Telepac et aucune modification ne pourra être effectuée directement sur Telepac.

En consultant cette restitution, si l'agriculteur constate une erreur significative de numérisation des SNA, il pourra imprimer à partir de Telepac, la fiche de la SNA concernée et y indiquer par écrit les erreurs constatées (contour, type, caractéristiques...). Il peut alors renvoyer par courrier à la DDT (DDT de l'Isère - SADR-Cellule PAC - 17 Bd Joseph Vallier -

découverte gratuite des activités de ski de fond et nordique. Inscription sur [www.osezenordic.com](http://www.osezenordic.com)

## 14 février

### Parawinter à Lans-en-Vercors

L'alliance du ski de rando ou la montée en raquette puis la descente en parapente, dès 9 heures dans la station.

## 16 février

### Ag terriroires FDSEA

De 13h30 à 17h, mairie Saint-Jean-d'Hérans, maison des associations. Au programme : l'inventaire communal des cours d'eau ; les prix et la mise en œuvre du plan de soutien ; la Pac et les contrées (SNA) ; le Plan Ecophyto 2 ; la situation locale dans les filières et les projets du territoire.

### Isere conseil élevage

La prochaine assemblée de secteurs de l'organisation d'élevage aura lieu dans le sud Isère, à Sainte Luce à la salle des fêtes le matin. Visite et rencontre du Gaec de Sainte-Luce l'après-midi. Thème de la journée : l'autonomie alimentaire.

### Course d'OGNI

La station de l'Alpe du Grand serre accueillera une course d'objets glissants non identifiés.

### Relevé des compteurs

A partir du 16 février et pendant 3 semaines, la régie des eaux et de l'assainissement de la Capi procédera à la relève annuelle des compteurs d'eau sur la commune de Ruy-Montceau.

BP45-38040 Grenoble cedex 9) dès que possible et en tout état de cause avant fin février 2016 pour une prise en compte d'entrée de jeu dans le dossier 2016.

### Intégration pour 2016

Cette phase de restitution n'est pas bloquante pour la suite de votre dossier. Si vous n'avez pas l'occasion de faire part de vos remarques pendant cette première phase, vous pourrez le faire lors des phases ultérieures. Mais seules les remarques retournées avant fin février pourront être analysées et intégrées pour une prise en compte d'entrée de jeu pour la déclaration PAC 2016 (il restera toutefois possible de procéder aux demandes de modifications nécessaires dans le cadre de la télédéclaration 2016).  
Points d'attention :

- Il ne s'agit en aucun cas d'une phase au cours de laquelle vous pouvez modifier votre déclaration.
  - si vous ne constatez aucune erreur, aucune réponse n'est attendue ;
  - seules les erreurs flagrantes sont à signaler (ex : haie type comme mare, oubli d'une SNA, haie non dessinée...);
  - une SNA présente sur votre plot ne veut pas dire que cette surface est retirée de votre déclaration (chaque SNA bénéficie de règles d'admissibilité spécifiques).
- La DDT reste à votre disposition pour tout renseignement (tel : 04 56 59 45 45 et sur rendez-vous).

## 17 février

### Stylistes à Vizille

Se déguiser pour découvrir la mode à l'époque révolutionnaire. Atelier pour les 6-10 ans animé par un guide de l'Office de tourisme de Grenoble. De 14h à 16 h au musée du Domaine de Vizille. Tarif : 5,80 euro. Réservation : 04 76 68 53 70.

### Investissement dans le Voironnais

Le Pays voironnais a prévu des lignes de crédit pour l'investissement collectif de matériel en faveur de pratiques plus respectueuses de l'environnement ou pour l'entretien de l'espace. Une présentation de l'action est proposée par cette collectivité de 10h à 12h, salle 1 de Charnières, à côté de la mairie. Contact : Béatrice Chenet 07 78 81 86 60.

## 18 février

### Travailler ensemble

Dans le cadre du mois de l'installation organisé par la chambre d'agriculture, journée consacrée au travail à plusieurs en agriculture, de 9h30 à 14h au CFFPA de Saint-smier au sein du lycée agricole.  
Contact et inscription : 04 76 20 67 72

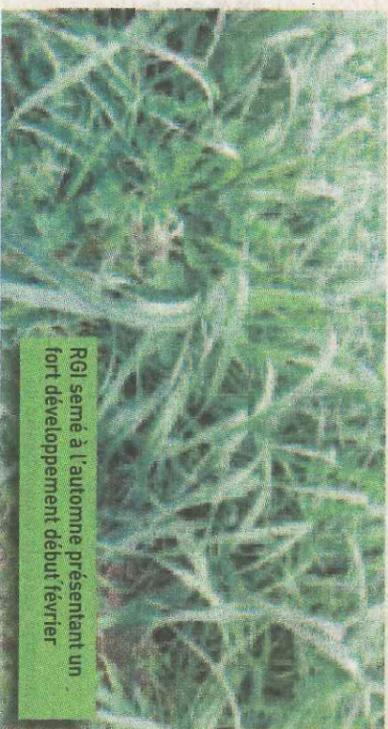
## 18 et 19 Février

### Chanson pop jazz

MaFamily Trio est un groupe familial qui distille des reprises et compositions dans un répertoire aux influences multiples : pop, jazz, soul et groove.  
Jeudi 18 février à 20h à l'Espace Giono à La Valley  
Vendredi 19 février à 20h à la Villa de Licinius à Clonas-sur-Varèze. ■

## OBSERVATOIRE DE L'HERBE

# Une année très précoce



RGI semé à l'automne présentant un fort développement début février

## Le réseau

- EARL de Plambois
- St Didier de la tour
- Altitude : 410 m
- Renouvellement d'une parcelle de pâture en prairies multiples
- GAEC de Sully - Varacieux
- Altitude : 420m

A l'automne les parcelles avec beaucoup de touffes de fétuques et d'actylès ont été broyées  
• Guillaume VESSARD - Miribel  
les échelles  
Altitude : 740 m  
L'apport de lisier a été réalisé fin janvier

dimension des parcelles selon la conduite prévue. Si la douceur persiste, la mise à l'herbe sera très précoce. Soyez prêt.  
■ Patrick Pellegrin, Isère Conseil Elevage

Station météo	Date apport azote sur prairies
Bourgoin Alt 358m	31 janvier
Lyon Saint-Exupéry Alt 235m	3 Février
Chatte Alt 280m	3 Février
La Mure Alt 885m	24 Février
Novalaise Alt 375m	8 Février

## Repères de température :

Epandage de l'azote ou du lisier :  
200° base 0° au 1<sup>er</sup> janvier  
Mise à l'herbe : entre 250° et 300°  
base 0° au 1<sup>er</sup> février ■

**APPEL A CANDIDATURE /** La deuxième édition des Trophées de l'agroécologie est lancée : portez-vous candidat avant le 15 mars.

# Participez aux Trophées de l'agroécologie

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt avec le soutien du Crédit agricole, lance la deuxième édition des « Trophées de l'agroécologie ». L'objectif est de récompenser, dans la dynamique du projet agroécologique pour la France, les démarches innovantes, exemplaires d'une agriculture performante économiquement, écologiquement et socialement.

Les dossiers de candidature doivent être renvoyés à la Draaf au plus tard le 15 mars 2016. Le concours se déroule en deux phases de sélection, avec un jury régional puis un jury national.

Deux prix sont prévus :  
- le grand prix de la démarche collective : il vise à souligner la priorité donnée à l'action collective d'agriculteurs et d'agri-

culteurs engagés dans l'agroécologie : il est ouvert aux GIEE reconnus et aux lauréats de l'appel à projets Casdar MCAE (2013) dont le projet est abouti,

- le prix de l'innovation : il sera, quant à lui, décerné à une démarche individuelle d'un exploitant très innovant dans ses pratiques agroécologiques.  
Les lauréats nationaux recevront un prix doté par le Crédit agricole. ■

**En pratique : Pour participer, déposez votre dossier de candidature à la Draaf Auvergne Rhône-Alpes avant le 15 mars 2016. Les dossiers sont téléchargeables sur le site du Ministère en charge de l'agriculture : [agriculture.gouv.fr/trophées](http://agriculture.gouv.fr/trophées)  
Contact à la Draaf : [annick.jordan-dupas@agriculture.gouv.fr](mailto:annick.jordan-dupas@agriculture.gouv.fr)  
Draaf Auvergne Rhône-Alpes - 16B rue Aimé Rudek - BP 45 - 63370 Lempdes**